

Session du 29 février 2016

aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
JURA

TERRES d'**a**VENIR

Ordre du jour



- Accueil, programme, adoption du PV de la Session du 27-11-2015
- Compte financier 2015, délibération pour remise gracieuse - vote
- Compte-rendu d'activités 2015
- Présentation du projet de pôle élevage jurassien
- Discours d'actualité du Président, Dominique Chalumeaux
- Interventions des invités
- Clôture par M. Jacques Quastana, Préfet du Jura

Adoption du procès-verbal de la Session du 27-11-2015



Vote pour adoption

Membres élus : 46

Quorum : 23

Membres présents : 24

Votes contre :

Votes abstention :

Votes pour : 24

Compte financier 2015



Faits marquants 2015

- Forte progression des recettes de prestations +191 k€/ +13%
- Maintien des recettes de conventions
- Des économies qui interviennent à tous les niveaux :
 - Une masse salariale maîtrisée avec -2 ETP par rapport à 2014
 - Des dépenses consulaires en baisse, tant sur le fonctionnement de l'assemblée que sur les cotisations et participations
 - Des optimisations de charges sur de nombreux postes ; hors impact « écritures FAFSEA » -5% sur les charges de fonctionnement
- Impôt TATFNB en baisse de 2%
- Prélèvement sur le fonds de roulement de 101 k€

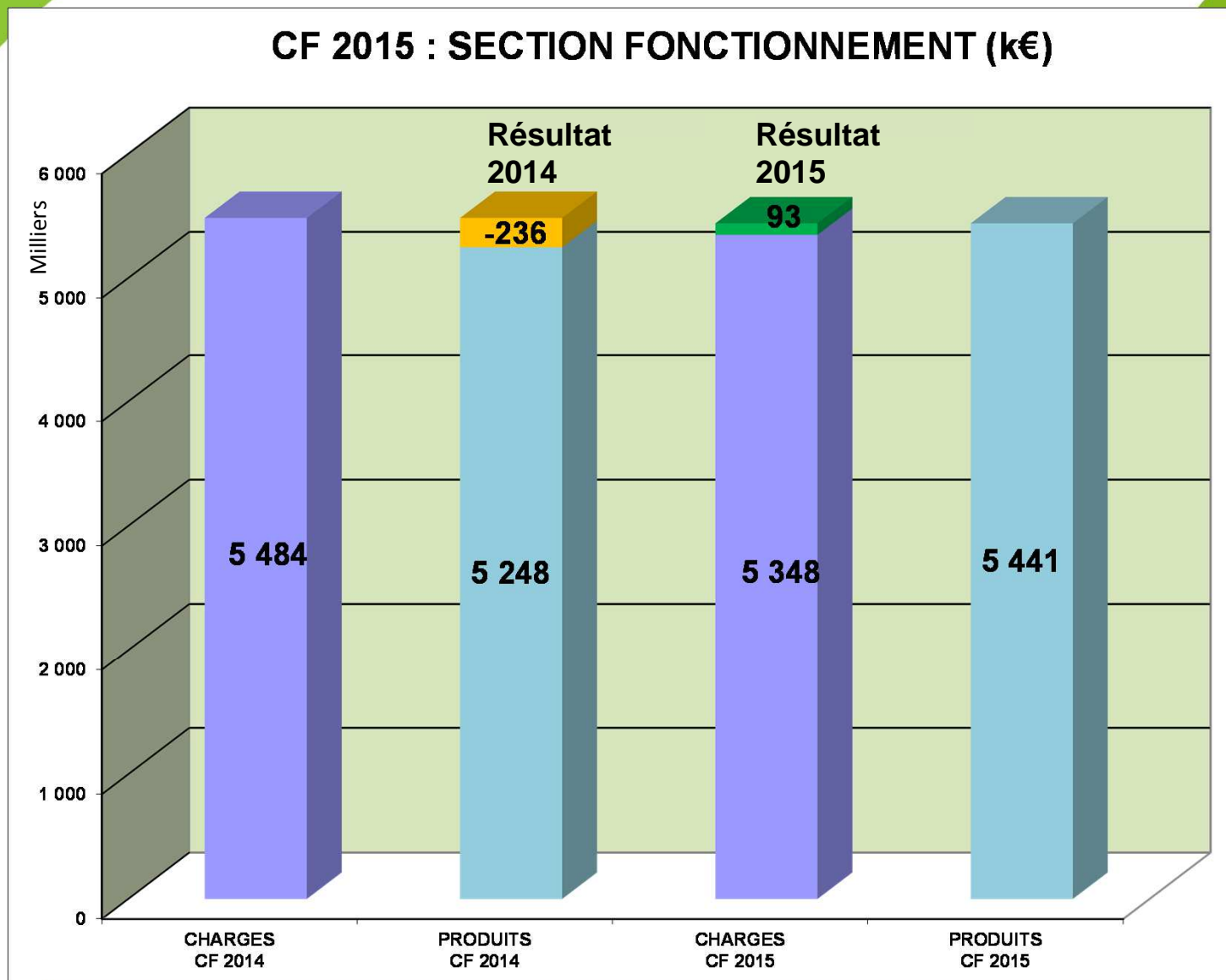


Compte financier 2015

Section fonctionnement et résultat

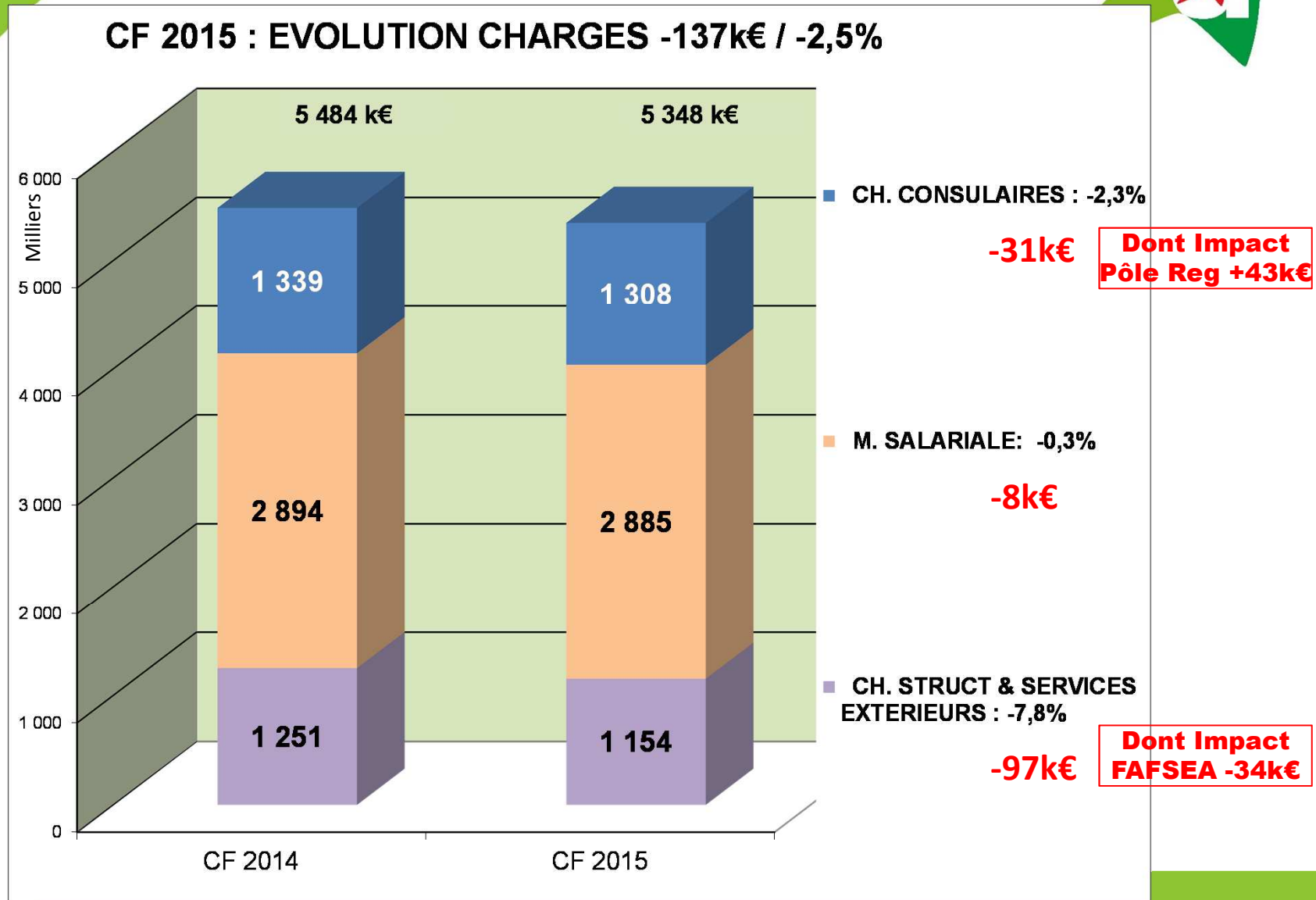
Session Chambre d'agriculture du Jura
du 29-02-2016

CF 2015 – résultat fonctionnement

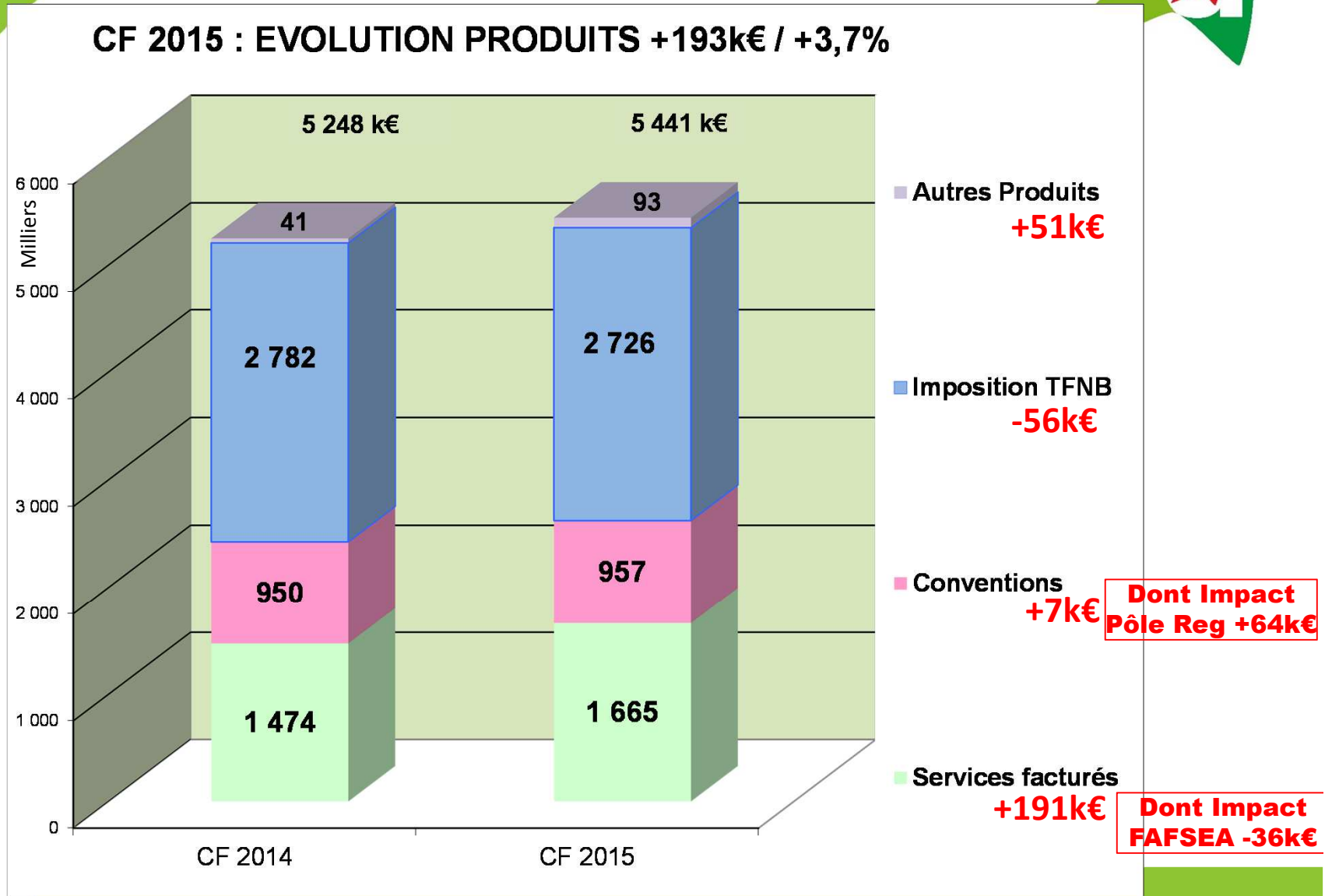


Session Chambre d'agriculture du Jura
du 29-02-2016

CF 2015 - charges



CF 2015 - produits



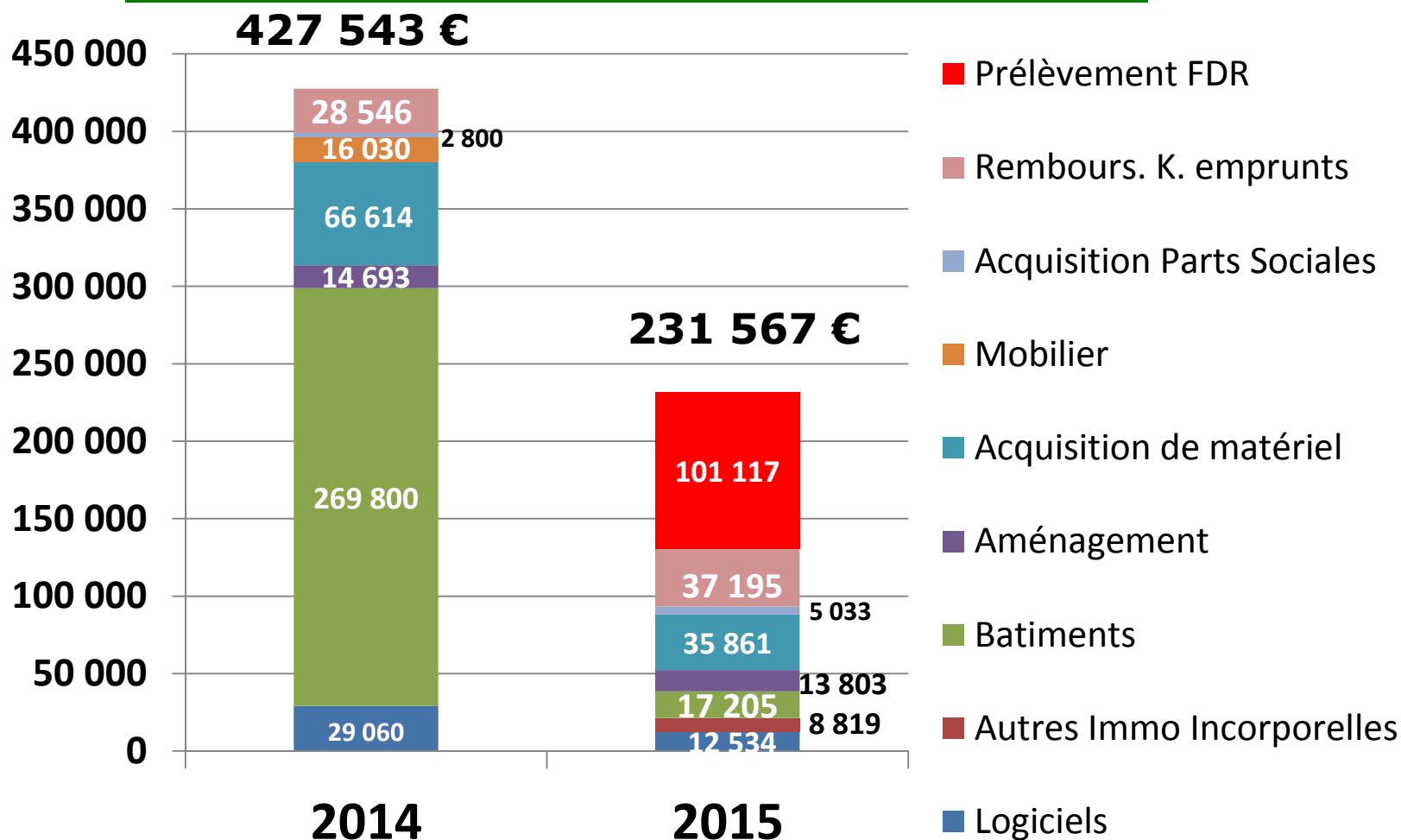


Compte financier 2015

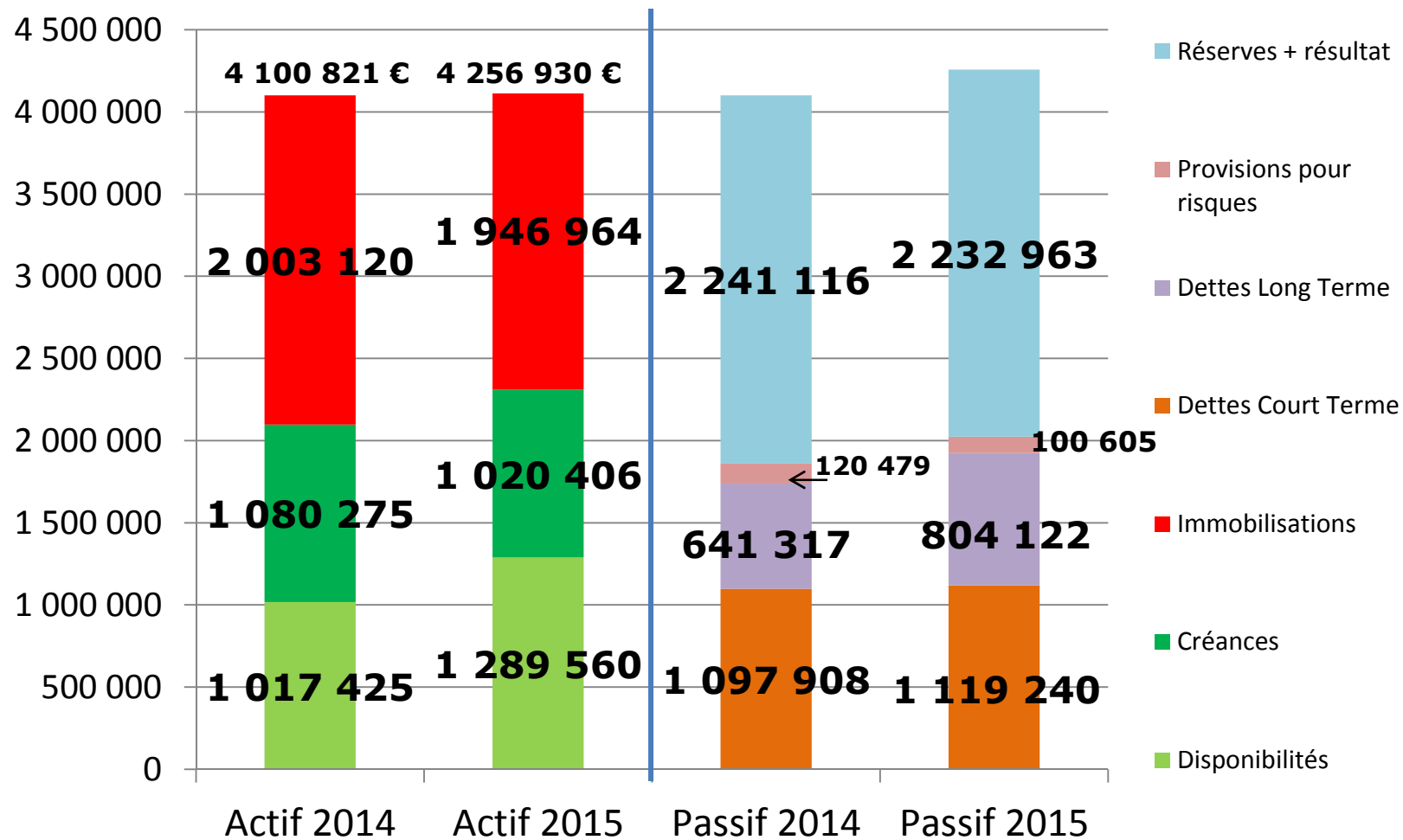
Section investissement & bilan

Session Chambre d'agriculture du Jura
du 29-02-2016

CF 2015 - investissements



Compte financier – bilan



CF 2015-investissement-FdR



- Investissement : 231 567 €
 - Dont 101 k€ prélèvement sur FDR

- Financement : 200 k€ (emprunt Valparc 150 k€ débloqué en 2015 et emprunt matériel informatique 50 k€)

- Fond de roulement : 1 190 726 € soit 80 jours

CF 2015 – cotisations obligatoires



	CF 2014	CF 2015		
Cotisation APCA	84 120	82 355	-1 765	-2,1%
Cotisation FNPCA	2 303	2 300	-3	0%
Cotisation CNPF	385 020	367 475	-17 545	-4,6%
Cotisation CRA Pôle régional Terre d'avenir	106 990	149 779	42 789	40,0%
Cotisation CHAMBRE REGIONALE AGRI.	220 040	215 699	-4 341	-2,0%
Cotisation PPRDF / Fonds Stratégique Forêt et Bois	195 156	189 183	-5 973	-3,1%
Cotisation communes forestières	18 751	18 566	-185	-1,0%
Cotisations FG Présidents	3 330	3 330	0	0%
Total Cotisations Obligatoires	1 015 710	1 028 686	12 976	1,3%

CF 2015 – cotisations non obligatoires



	CF 2014	CF 2015		
Cotisations DIVERSES	345	435	90	26,1%
Cotisation AFDI	1 559	1 559	0	0%
Cotisation Jura Conseil Elevage	2 205	0	-2 205	-100%
Cotisation Bienvenue à la Ferme	3 456	4 093	636	18,4%
Cotisation AGATHE BFC	450	0	-450	-100%
Cotisation CAUE	150	150	0	0%
Cotisation INITIATIVE JURA	170	170	0	0%
Cotisation APJ 39	250	250	0	0%
Cotisation ADFPA	350	360	10	2,9%
Cotisation Commission Eau & Agriculture	1 335	1 335	0	0%
Cotisation ADEFOR	100	100	0	0%
Cotisation ASSOC.JURA AGRICOLE	19 658	20 051	393	2,0%
Cotisation Réajir/Soélis	1 000	1 000	0	0%
Cotisation OIER - EDE 25- 39 -90	1 500	1 500	0	0%
Total Cotisations Diverses	32 528	31 003	-1 526	-4,7%

CF 2015 – subventions & participations



	CF 2014	CF 2015		
Frais Elections Chambre	5 850	5 850	0	0%
Subventions Diverses	17 000	2 000	→ -15 000	-88,2%
Prix et Récompenses	594	645	51	9%
Participations à Manifestations	10 128	4 600	→ -5 528	-54,6%
Subvention à la Société de Viticulture du Jura	20 000	20 000	0	0%
Subvention Commanderie grands vins et Comté	1 600	1 600	0	0%
Subvention à FDSR	5 000	5 000	0	0%
Participation JURA INITIATIVES	663	663	0	0%
Subvention RESA 39	4 000	4 000	0	0%
Subvention Association REAJIR/SOELIS	58 223	56 957	-1 267	-2,2%
Subvention AFDI	500	250	-250	-50,0%
SARL Viande Nature Jura (Abattoir Equevillon)	0	3 000	→ 3 000	0%
Subvention JA Bourgogne Franche Comté	3 500	3 000	-500	-14,3%
ASA des Irrigants Basse Vallée du Doubs	3 028	0	→ -3 028	-100,0%
ASA des Irrigants Basse Vallée de la LOUE	1 906	0	→ -1 906	-100,0%
Subvention FDSEA - AGRICONSEIL 39	28 278	34 452	6 174	21,8%
Subvention APECITA	490	0	-490	-100,0%
Subvention FREDON action Campagnol	2 000	2 000	0	0%
Subv Association du Personnel CA39	762	762	0	0%
Débours Subventions en Transit	0	0	0	0%
Total Subventions non Obligatoires	163 522	144 778	-18 744	-11%

Compte financier 2015 - vote



CF 2015 - Section FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
CHARGES DE PERSONNEL	2 953 251	PRESTATIONS DE SERVICES	1 664 930
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1 195 773	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	956 874
SUBVENTIONS	1 198 617	IMPOSITIONS - TFNB	2 726 184
		AUTRES PRODUITS	92 617
TOTAL (HORS TRANSIT)	5 347 641	TOTAL (HORS TRANSIT)	5 440 605
TRANSIT	0	TRANSIT	0
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	5 347 641	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	5 440 605

Résultat CF 2015 Section Fonctionnement 92 964

CF 2015 - Section INVESTISSEMENT

DEPENSES		FINANCEMENT	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	194 372	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	221 301
REMBOURSEMENT EN CAPITAL	37 195	EMPRUNTS	200 000
		AUTRE RECETTE EN CAPITAL & DIVERS	1 200
TOTAL DEPENSES EN CAPITAL	231 567	TOTAL RECETTES EN CAPITAL	422 501
		Augmentation des Réserves	190 934

Remise gracieuse et non valeur (vote)



M. l'agent comptable a proposé au Président :

- Une remise gracieuse pour 269,1 € sur contestation d'une prestation pré-projet bâtiment et accord amiable
- Une inscription en non valeur d'une créance de 431,76 € pour un conseil PAC auprès d'une entreprise aujourd'hui en procédure de surendettement, sans aucun espoir de recouvrement

Votes contre :
Votes abstention :
Votes pour : 24

Compte financier - vote



APPROBATION DU COMPTE FINANCIER DE L'EXERCICE 2015

Votes contre :
Votes abstention :
Votes pour : 24

AFFECTATION du résultat 2015 en réduction
du déficit antérieur pour **92 963,64 €**

Votes contre :
Votes abstention :
Votes pour : 24

Modifications tarifaires 2015



- Note dans vos dossiers

- Principaux changements :
 - Tarifs déclaration PAC
 - Traçaculture-traçaprairie
 - Audit CBPE pour coopérative

Votes contre :
Votes abstention : 2
Votes pour : 22

Compte-rendu d'activités 2015



Ce document, qui retrace l'activité essentielle de votre Chambre d'agriculture en 2015, se trouve dans vos pochettes

Les diapositives suivantes vous présentent quelques zooms par équipe



Présentation projet de pôle élevage jurassien

Session Chambre d'agriculture du Jura
du 29-02-2016



Discours d'actualité du Président, D. Chalumeaux

**Session Chambre d'agriculture du Jura
du 29-02-2016**



Interventions des invités et débat

Session Chambre d'agriculture du Jura
du 29-02-2016

Motion : présentation et vote



Motion de la FDSEA

Lors de la réforme de la PAC de 2013, la FNSEA avait alerté les instances européennes des conséquences catastrophiques à prévoir de l'abandon des outils de régulation des marchés, qui permettaient aux producteurs de faire face aux fluctuations des marchés mondiaux. La volatilité des prix devenue structurelle et aujourd'hui, la crise est là et les écarts se creusent au sein même de l'Union Européenne. Cette situation est amplifiée par un cadre réglementaire et administratif national générateur de contraintes et de distorsions.



La FDSEA constate que :

- Les « enveloppes nationales » de la Commission européenne et les mesures de stockage privées ouvertes jusqu'en janvier 2016 n'ont pas apporté de réponses suffisantes.
- le rapport de force au sein même de la chaîne alimentaire est déséquilibré entre producteurs, transformateurs et distribution.
- Le poids des normes françaises accroît les distorsions entre les pays de l'Union Européenne, à l'image du compte pénibilité.
- Le coût horaire du travail entre la France et ses principaux concurrents va pratiquement du simple au double et génère du dumping social.
- Les démarches administratives sont toujours plus complexes avec un cadre réglementaire en constante évolution.



La FDSEA rappelle que :

- La situation économique est particulièrement difficile pour un nombre important d'exploitations qu'il y a une urgence absolue à intervenir pour agir sur les prix et les charges.



La FDSEA exige que :

- La Commission, le Conseil et le Parlement européen agissent efficacement et sans délais pour respecter le Traité de l'UE et « assurer un niveau de vie équitable à la population agricole » et « stabiliser les marchés » !
- Le Gouvernement Français et l'Union Européenne travaillent à une harmonisation sociale,
- Le Gouvernement français prennent toutes les dispositions pour rééquilibrer le rapport de force entre les producteurs, les transformateurs et la grande distribution et que le droit de la concurrence ne soit pas systématiquement un alibi pour ne rien faire,
- Le Gouvernement français cesse immédiatement (et comme s'y est engagé le premier ministre) toute sur transposition du droit européen générant par là même des contraintes supplémentaires aux agriculteurs français,
- L'origine des produits, bruts comme transformés, au détail comme servis en restauration, fasse l'objet d'un étiquetage clair.

Motion



Membres élus : 46
Quorum : 23
Membres présents : 24

Motion proposée par la FDSEA du Jura

Votes contre :
Votes abstention : 1
Votes pour : 23



Clôture par Monsieur le Préfet, J. Quastana

**Session Chambre d'agriculture du Jura
du 29-02-2016**